

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation	03/02/2023
Date d'affichage	03/02/2023
Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
Votants	15

L'an deux mil vingt-trois, le 09 février à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MARTIN, Maire,

Présents : Jean-Claude MARTIN- Florence CARELLO - Jocelyne MAUREL- Didier FRAISSINET- Roland HUTTIER- Dolores PILLARD- Isabelle CARDEAU- - Sandrine GAIDON- Lydie Casara -DADDIO Valerie -

Pouvoirs : Michel LOZANO donne pouvoir à Jocelyne MAUREL- Jonathan PASCUTTO donne pouvoir à Dolores Pillard- Killian FAVRE donne pouvoir à Florence CARELLO- Jean Paul PITOLLA donne pouvoir à Jean-Claude MARTIN- Stephane FRASCONI donne pouvoir à Isabelle Cardeau- Valérie DADDIO donne pouvoir à Lydie Casara

Secrétaire de séance : Florence Carello

Délib :07_2023

Objet : Création d'une Maison des Jeunes, gestion confiée du Sivom Val de Banquière

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de nombreuses familles de la commune de mettre en place un accueil pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Le service jeunesse du SIVOM Val de Banquière a présenté un projet intéressant d'une MAISON DES JEUNES avec des animateurs, proposant des activités adaptées au public adolescent de Bonson et tarifé selon les revenus des familles, à ce jour il n'y a pas sur la commune d'accueil organisé pour les adolescents.

Monsieur le Maire propose la création d'une maison des jeunes à Bonson, elle sera située à la mairie annexe du hameau du Gabre et de confier sa gestion au Sivom Val de Banquière pour être effective dès les vacances d'avril 2023

Ouï le Maire,

A l'unanimité

Le conseil municipal

DECIDE la création d'une Maison des Jeunes et de confier sa gestion au SIVOM Val de Banquière.

Le Maire

Jean-Claude Martin

